



*Saint-Martin-d'Hères, le 16 juillet 2024*

## Les fonds des Archives départementales des Hautes-Alpes repartent

Ces documents sont arrivés à Saint-Martin-d'Hères, dans le tout nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère, en juillet 2021. Trois ans plus tard, ils retournent à Gap, dans le bâtiment des Archives départementales des Hautes-Alpes qui a été, entre-temps, entièrement réhabilité et agrandi. Un petit tour et puis s'en vont ? Pas si simple, car ce transfert concerne 2 km d'archives départementales qui nécessitent des conditions de température et des soins particuliers. Ce matin, les Présidents des Départements de l'Isère et des Hautes-Alpes, Jean-Pierre Barbier et Jean-Marie Bernard, ont symboliquement lancé ce déménagement d'envergure.

### Trop d'archives dans les Hautes-Alpes, des rayonnages vides en Isère

Où entreposer toutes les archives départementales... ? C'était la question que se posait le Département des Hautes-Alpes en 2019, alors qu'avait été actée, par son Assemblée, la réhabilitation et extension du bâtiment des Archives, devenu vétuste. Un chantier en site occupé d'ampleur qui exigeait de libérer en partie les magasins des Archives départementales à Gap.

Le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, a ainsi proposé d'en héberger une partie dans le nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère, à Saint-Martin-d'Hères, conçu pour couvrir les besoins d'alors et leur accroissement pour les 30 prochaines années.

Cette démarche de bon sens, qui visait à la fois la solidarité entre collectivités et la rationalisation des dépenses publiques, était en fait inédite. Selon le Service interministériel des Archives de France, seule la conservation d'archives numériques pouvait faire l'objet d'une mutualisation entre services publics d'archives. Une convention sur mesure et exceptionnelle a donc été rédigée, sous l'œil du Ministère de la Culture, et signée en septembre 2019 par les deux Départements.

Quelques semaines seulement après la mise en service effective des Archives départementales iséroises suite au transfert de l'ensemble des archives de l'Isère vers leur nouveau bâtiment, le

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



déménagement de Gap vers Saint-Martin-d'Hères débutait le 21 juillet 2021. Il dura plus de 10 jours.

## Des fonds d'archives restés actifs

Trois ans durant, un magasin de conservation entier du bâtiment isérois a ainsi accueilli 13 290 boîtes et caisses d'archives haut-alpines, soit près de 2 kilomètres linéaires, le temps de la réhabilitation et agrandissement du bâtiment de Gap.

Ces fonds, dont la gestion est restée sous la responsabilité du Département des Hautes-Alpes, se composent de :

- la collection du greffe de l'état-civil du 16e siècle au début du 20e siècle des communes haut-alpines ;
- les registres matricules militaires des haut-alpins du 19e et début 20e siècle ;
- les dossiers d'adoption et de placement de moins de 100 ans produits par les services sociaux du Département des Hautes-Alpes ;
- les jugements du Tribunal de Grande Instance des Hautes-Alpes datant de moins de 75 ans.

Afin de pouvoir poursuivre ses missions de service public et assurer la mise à disposition de documents aux usagers, les Archives des Hautes-Alpes ont géré leurs fonds, effectuant des navettes mensuelles entre Gap et Saint-Martin-d'Hères. Près de 290 documents ont transité dans ces navettes. Elles avaient également pour but d'assurer une surveillance sanitaire des fonds (contrôle d'éventuelles avaries, etc.).

Comme le chantier des Archives des Hautes-Alpes vient de se terminer, le rapatriement des fonds délocalisés débute et se déroulera à partir du 23 juillet, au terme de 3 ans de stockage en Isère, presque jour pour jour.

*« Je tiens à saluer le travail réalisé par les deux services des Archives départementales de l'Isère et des Hautes-Alpes sur cette question de l'hébergement des Archives haut-alpines pendant la période de travaux à Gap. Une opération qui relève du bon sens mais n'en demeure pas moins exceptionnelle. J'en veux pour preuve la convention spécifique signée entre nos deux collectivités sous le regard bienveillant du Ministère de la Culture. Les Hautes-Alpes sont désormais dotées d'un bâtiment flambant neuf, qui se veut devenir dans les mois à venir un véritable lieu culturel du Département, ouvert sur son environnement et à tous les Haut-Alpins. Nous pouvons être fiers de cette opération, de cette belle collaboration avec le Département de l'Isère. »*

Jean-Marie Bernard, Président du Département des Hautes-Alpes.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



« L'accueil de ces fonds d'archives haut-alpins est, pour moi, le symbole du travail en bonne intelligence qui peut être mené entre collectivités publiques. Merci donc à Jean-Marie Bernard pour sa confiance. Non seulement ce travail a permis de rationaliser les dépenses publiques, mais de conserver dans de parfaites conditions des fonds précieux pour l'histoire du Département haut-alpin, morceau de notre patrimoine à tous, tout en le tenant à disposition du public malgré la distance géographique. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

## Contacts Presse

Olivier Buteux : 04 92 40 38 36 - [olivier.buteux@hautes-alpes.fr](mailto:olivier.buteux@hautes-alpes.fr)

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - [claire.martin@isere.fr](mailto:claire.martin@isere.fr)

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

